

## FACTURE SUR RELEVÉ du 10 Juin 2020

Adresse desservie :  
**MME MANKAN GALAIVA**  
 ESC GHE RDC 1ERE PORTE GHE  
 2 AVENUE DES ORANGERS  
 06000 NICE

Votre n° de contrat : **1171742**

Facture n°3013360

Nous contacter :  
 Sur le site internet

[rea.eaudazur.com](http://rea.eaudazur.com)

Du lundi au vendredi 8H - 19H / samedi 9h - 12H  
 Service d'urgence 24h/24 - 7j/7

**0 969 3605 06**

Prix d'un appel local

Depuis l'étranger : +33 4 93 96 10 82

**MME MANKAN GALAIVA**  
 ESC GHE RDC 1ERE PORTE GHE  
 2 AVENUE DES ORANGERS  
 06000 NICE

Nous rencontrer :  
 Agence NICE-LITTORAL  
 Camin René Pietruschi 06100 Nice  
 Accueil du lundi au vendredi de 9H à 15H30

Nous écrire :  
**EAU D'AZUR**  
 TSA 91114  
 06209 NICE CEDEX 3



### Montant prélevé :

**265,70 € TTC**

comportant :

■ Potabilisation et distribution de l'eau	140,00 €
■ Collecte et dépollution des eaux usées	151,56 €
■ Organismes publics	37,34 €
Déduction de vos mensualités	63,20 €

Le solde de cette facture sera régularisé de la manière suivante par prélèvement sur votre compte :

### Consommation facturée :

**83 m<sup>3</sup>**

Soit 83 000 litres d'eau

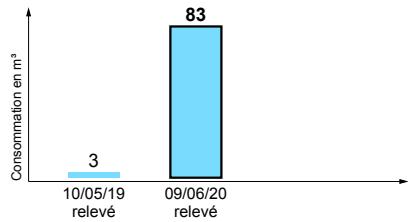
#### Périodes prises en compte :

**Abonnement :**  
 Juin 2020 à Mai 2021

**Consommation :**  
 Mai 2019 à Juin 2020

**Prix TTC au litre :** 0,00330 €  
 (hors abonnement)  
 soit 3,2977 au m<sup>3</sup>

Historique de votre consommation



## Votre paiement

### Avis de prélèvement automatique :

Prélèvement(s) de régularisation :

Le 30 juin 2020 : 132,85 €  
 Le 31 juillet 2020 : 132,85 €

### Votre plan de mensualisation :

Date de prélèvement	Montant € TTC
5 août 2020	32,89
7 septembre 2020	32,89
5 octobre 2020	32,89
5 novembre 2020	32,89
7 décembre 2020	32,89
5 janvier 2021	32,89
5 février 2021	32,89
5 mars 2021	32,89
6 avril 2021	32,89
5 mai 2021	32,89

Titulaire du compte : GALAVA MANKAN

BIC : CEPAFRPP831

IBAN : FR76 1831 5100 0004 0306 3736 068

RUM : FR59EAC6564140000094047

ICS : FR59EAC656414

Attention, si les coordonnées de votre compte ont changé : la présente facture ne pourra être prélevée à la date d'échéance. Il vous appartient donc de la régler par tout autre moyen. Pour la prochaine échéance, il convient de nous transmettre vos nouvelles coordonnées bancaires en nous envoyant un relevé d'identité bancaire (RIB) et un mandat de prélèvement complété, daté et signé par vos soins.

**Informations techniques**

N° compteur	Diamètre	Ancien index	Nouvel index	Date du relevé	Volume déterminé	Consommation	A déduire	Volume facturé
D07LA182499	15	806	889	09/06/2020	Par relevé	83 m <sup>3</sup>		83 m <sup>3</sup>

<b>Votre Facture en détail</b>			<b>Quantité</b>	<b>Prix unitaire € HT</b>	<b>Montant € HT</b>	<b>Taux TVA</b>	<b>Montant € TTC</b>
<b>Potabilisation et distribution de l'eau</b>							
Abonnement - DIAMETRE 0-15			du 01/06/20 au 31/05/21	2	26,1550	52,31	5,5 %
Consommation - Tranche 1 de 0 à 60 m <sup>3</sup>			du 10/05/19 au 31/12/19	36	0,8228	29,62	5,5 %
Consommation - Tranche 1 de 0 à 60 m <sup>3</sup>			du 01/01/20 au 09/06/20	24	0,8475	20,34	5,5 %
Consommation - Tranche 2 de 61 à 120 m <sup>3</sup>			du 10/05/19 au 31/12/19	14	1,0579	14,81	5,5 %
Consommation - Tranche 2 de 61 à 120 m <sup>3</sup>			du 01/01/20 au 09/06/20	9	1,0896	9,81	5,5 %
Préservation des ressources en eau			du 10/05/19 au 09/06/20	83	0,0700	5,81	5,5 %
							6,13
<b>Collecte et dépollution des eaux usées</b>							
Redevance part métropolitaine			du 10/05/19 au 09/06/20	83	1,6600	137,78	10,0 %
<b>Organismes publics</b>							
Lutte contre la pollution			du 10/05/19 au 09/06/20	83	0,2700	22,41	5,5 %
Modernisation des réseaux			du 10/05/19 au 09/06/20	83	0,1500	12,45	10,0 %
							23,64
							13,70
						<b>305,34</b>	<b>328,90</b>

**TVA : acquittée sur les débits**Dont TVA 5,5 % : 8,53 € sur la base 155,11 €  
Dont TVA 10,0 % : 15,03 € sur la base 150,23 €**Détail des montants**

<b>Montant Total HT</b>	<b>Montant Total TVA</b>	<b>Montant Total TTC</b>	<b>Acomptes versés</b>	<b>Montant prélevé :</b>
<b>305,34 €</b>	<b>23,56 €</b>	<b>328,90 €</b>	<b>63,20 €</b>	<b>265,70 €</b>

**Les étapes de la distribution de l'eau**

- **Captage, potabilisation, distribution, services**  
La Métropole Nice Côte d'Azur est le responsable du service dans votre commune. Ce service est assuré par Eau d'Azur.

- **Collecte, dépollution et rejet**  
La Métropole Nice Côte d'Azur est responsable du service sur votre commune et en assure la gestion

- **Protection de l'environnement**  
Les Agences de l'Eau veillent à la préservation des ressources en eaux.

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.

Le règlement de service est consultable sur le site [www.eaudazur.com](http://www.eaudazur.com) et disponible sur simple demande. Il ne sera pas appliqué d'escompte. Tout retard de paiement expose l'abonné à des frais de traitement pour l'envoi de la lettre de relance au minimum de 14 euros. La durée de conservation des factures est de 5 ans minimum.